



Compte rendu de la Commission immobilière du 15 décembre 2021
consacrée aux travaux de la Cité Administrative .

Situation COVID :

En préalable de la réunion, la Direction locale nous a fait un point sur la situation des télétravailleurs dans le cadre de la crise COVID.

Le taux de télétravailleur est de 35 %.

Nous avons demandé le taux de télétravailleur quotidien, qui pour nous est plus probant puisqu'il nous indique le nombre de collègues présents au quotidien dans les services.

La Direction locale nous a indiqué qu'elle ne le calculait plus, car la situation n'est pas exceptionnelle !!!

Suite à notre insistance, la Direction locale va effectuer un test sur une semaine.

Travaux cité administrative :

Installation de la sapine (escalier d'évacuation provisoire)

Des radiateurs ont été donnés aux services.

Le 17 décembre, les pompiers viennent valider les modalités d'évacuation incendie

Les premiers déménagements :

Les déménagements du service des Domaines et du SDIF sont en cours de finalisation après quelques ajustements.

Le Pôle Evaluation des Locaux Professionnels (PELP) déménage le 15 décembre.

Les Organisations syndicales ont noté la qualité du travail effectué par la gestionnaire du dossier dans le cadre de ces déménagements notant par la même la nécessité pour les futurs déménagements d'une présence physique au quotidien de la part de la Direction.

Plans de la cité administrative :

Dans le cadre des plans d'implantation de la future cité, la Direction locale a globalement pris en compte les demandes de modification effectuées par les services et les a fait remonter à l'entreprise. Le retour devrait se faire d'ici la fin décembre.

Nous avons déploré qu'un service n'ait pas eu la transmission des plans initiaux.

Après une intervention des Organisations syndicales, ils ont été informés d'une restructuration à venir de leur service.

Domage !!!!

Lors de notre visite des locaux, suite à l'installation des collègues, nous avons eu la surprise de découvrir des urinoirs « enfants » à tous les étages. Non, ce n'est pas un gag.

La Direction nous a indiqué qu'il s'agissait d'une erreur.

A l'origine du dossier, la Préfecture avait indiqué prendre un maître d'œuvre pour gérer ce genre de situation.

L'erreur doit être rectifiée, d'autant que le nombre de toilettes est réduit.

Pour les autres travaux à venir, les urinoirs seront des urinoirs « adultes ».

Ouf....

Dans les nouveaux locaux, nous avons eu la surprise de ne pas voir de poubelles.

A priori, ce n'est pas prévu.

Comment allons-nous nous débarrasser de nos déchets, notamment en période COVID.

Pour l'Intersyndicale, cela doit être prévu, sinon ajouté, au marché de nettoyage.

Nous attendons toujours des précisions quant à la nature du nettoyage de la moquette.

Suite à notre intervention, des roulettes adaptées au sol mou vont remplacer les roulettes actuelles, faites pour sol dur.

Nous sommes ré-intervenu sur les accès Personne à Mobilité Réduite, les accès livreurs et courriers, pour indiquer que la situation actuelle était inacceptable.

Là aussi dossier à suivre...

Concernant l'accès au parking :

Nous avons redemandé à ce que les sociétés ne s'y garent plus.

Nous avons sollicité la Direction pour qu'elle voit avec la métropole de Rouen pour ouvrir l'îlot central quai Jean Moulin, unique sortie du parking à compter de ce jour.

Concernant l'AGRIA, l'accueil se fera par l'extérieur. Nous avons réclamé un abri pour que les collègues n'attendent pas sous la pluie.

La grue est en cours d'installation pour les travaux de la deuxième tranche .

La proximité avec le local incendie de la Cité administrative pose un problème de sécurité.

Après consultation de l'équipe projet, la Direction locale a donné les réponses suivantes :

Un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé gère le dossier, donc pas de souci puisque l'algéco n'est pas dans la zone de chantier ????????

Si la grue fonctionne, les collègues évacuent.

Qu'en est-il de la sécurité incendie pendant ce temps ?

Pour l'Intersyndicale, les collègues doivent être installés ailleurs et dans de meilleures conditions.

D'autant que lors de l'installation du chantier d'implantation de la grue, l'algéco a reçu quelques coups de godet des engins de terrassement...

Nous avons interpellé la Direction locale lors de l'installation de la grue de chantier puisque l'agent de l'entreprise de travaux était équipé en combinaison intégrale alors qu'au-dessous aucune protection n'était prise.

Il s'agissait du percement pour laquelle on nous avait indiqué que la colle des plaques de la façade contenait de l'amiante.

La direction attend le retour de l'entreprise.

Travaux de Dieppe :

Nous sommes aussi intervenus sur les travaux de Dieppe et notamment savoir où les collègues iraient manger durant les travaux.

Les agents ne doivent pas être pénalisés par les interventions d'entreprises extérieures.

Nous comptons sur la Direction pour défendre l'intérêt des agents.

Y compris pour les places de parking.

Nous avons également précisé que les collègues s'inquiétaient des travaux de désamiantage à venir.

La direction va communiquer.

Le groupe de travail sur l'accueil commun a été mis en place par la Direction locale.

Nous avons déploré que seul un agent de la trésorerie y ait participé.

Espérons que pour les prochains GT, le tir soit rectifié et que participent à ces GT les collègues qui font effectivement de l'accueil.